

**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

# PROJET DE RENOVATION DES COMPTES NATIONAUX DU SENEGAL

MARS 2015

L'objectif du projet est d'élaborer une nouvelle année de base des comptes nationaux conforme au Système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN 2008), reflétant au mieux les structures actuelles de l'économie Sénégalaise et le niveau des agrégats macro-économiques. Le projet contribuera à la fourniture de statistiques économiques et des comptes nationaux pour l'analyse macroéconomique, la conception, le suivi des politiques macroéconomiques et des décisions.

## TABLE DES MATIERES

FICHE DU PROJET .....	2
<b>Contexte et justification</b> .....	3
La production courante de statistiques macroéconomiques est assurée au bénéfice des utilisateurs .....	3
Des activités économiques émergentes non encore couvertes .....	3
Des mutations profondes dans la structure de l'économie .....	4
Le Système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN 2008) et le niveau global... 4	
Des initiatives africaines .....	5
Le projet de changement d'année de base.....	5
<b>But et Finalité du Projet</b> .....	5
<b>Résultats attendus</b> .....	6
Résultats de la composante A (Recensement général des entreprises, RGE) .....	6
Résultats de la composante B (changement d'année de base conforme au SCN2008) .....	7
La collecte et la synthèse des données de base .....	7
Le renforcement du cadre institutionnel.....	8
Le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières .....	8
<b>Coût estimatif du Projet</b> .....	9
<b>Impact</b> .....	10
<b>Organisation du projet</b> .....	10
<b>Hypothèse, risques, mesures de traitement des risques</b> .....	11
Hypothèses .....	12
Risques .....	13
Mesures de traitement des risques.....	13
<b>Suivi-évaluation</b> .....	13
<b>Assurance qualité</b> .....	14
<b>Chronogramme</b> .....	15

## FICHE DU PROJET

**Mars 2015**

1. **Pays**: Sénégal.
2. **Titre du projet** : Projet de Rénovation des Comptes Nationaux
3. **Bénéficiaire** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie.
4. **Organe d'exécution** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
5. **But et objectif du projet** : Le but du projet est de fournir aux utilisateurs des informations économiques plus actuelles et de meilleure qualité. Son objectif est d'élaborer une nouvelle année de base des comptes nationaux conforme au Système de Comptabilité Nationale des Nations unies (SCN 2008).
6. **Description du projet** : Les principales composantes du projet sont :
  - 6.1. **Composante A** : Réalisation du Recensement Général des Entreprises incluant l'enquête de structure (RGE)
  - 6.2. **Composante B** : Elaboration de comptes nationaux de l'année de **base 2014** et de l'année **courante 2015**
7. **Coût du projet** : 5054 millions F CFA.

COMPOSANTES	%	MONTANT
RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES	<b>49,5%</b>	2 504 348 775
RENFORCEMENT DE CAPACITE	<b>11,7%</b>	589 904 000
PLATEFORME INFORMATIQUE	<b>10,9%</b>	552 000 000
AUTRES ENQUETES DE STRUCTURE	<b>7,9%</b>	400 000 000
LOGISTIQUE	<b>7,4%</b>	374 000 000
COMMUNICATION & SENSIBILISATION & DISSEMINATION	<b>4,5%</b>	225 000 000
MISE EN ŒUVRE SCN 2008	<b>4,1%</b>	209 740 000
ENQUETE SECTEUR INFORMEL	<b>4,0%</b>	200 000 000
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 054 992 775</b>

8. **Financement acquis Etat du Sénégal**: 2000 millions FCFA
9. **Financement à rechercher auprès des partenaires**: 3054 millions de FCFA
10. **Durée du projet** : 24 mois.

---

## Contexte et justification

---

### **La production courante de statistiques macroéconomiques est assurée au bénéfice des utilisateurs**

Avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), devenu l'unique cadre de référence en matière de politique économique et sociale, il est devenu impératif de produire des indicateurs macro-économiques reflétant au mieux les structures actuelles et la taille de l'économie. Ceci, aux fins d'assurer une bonne mise en œuvre et un suivi-évaluation adéquat.

En outre, le Sénégal a adhéré au Système Général de Diffusion des Données (SGDD) du FMI en 2001. La méthodologie est conforme aux recommandations du Système de Comptabilité Nationale de 1993 (SCN 93)<sup>1</sup> et l'année de base est 1999.

Pour répondre aux besoins des utilisateurs, malgré les ressources limitées dont elle dispose, l'ANSD élabore les principaux tableaux de synthèse du cadre central du SCN, à savoir le Tableau Entrée Sortie (TES) et le Tableaux des Comptes Economiques Intégrés (TCEI). Les principaux agrégats, notamment le Produit Intérieur Brut (PIB), sont calculés à prix courants et à prix constants selon les optiques de la production, de la dépense et du revenu.

Ces statistiques permettent, entre autres, de :

- Evaluer les variables caractéristiques de l'activité économique (PIB, consommation, investissement, croissance économique etc.) ;
- Constituer des séries de données économiques ;
- Faire des prévisions et de la planification économiques ;
- Concevoir, mettre en œuvre et suivre des politiques.

### **Des activités économiques émergentes non encore couvertes**

Toutefois, il a été constaté une absence de couverture d'activités émergentes telles que l'aquaculture ou encore la production d'énergie renouvelable et de biocarburant (culture de jatrofa). Il y a également des insuffisances dans la prise en compte d'activités ayant pris une plus grande importance économique depuis 1999, année de base actuelle. C'est le cas par exemple, de la production marchande d'eau en milieu rural qui n'est pas intégrée dans le calcul du PIB.

---

<sup>1</sup> Le SCN est le document de référence, au niveau mondial, pour la production des comptes nationaux. Il est publié par la Division Statistique des Nations-Unies (DSNU) en collaboration avec d'autres organisations internationales.

## **Non exhaustivité de la couverture du secteur moderne et absence d'un recensement général des entreprises**

Par ailleurs, la question de la couverture complète du secteur moderne des entreprises est cruciale, en rapport avec les exigences d'exhaustivité du PIB conformément aux recommandations du SCN. L'estimation repose sur l'extrapolation de la Banque de Données Economiques et Financières (BDEF) qui est un échantillon du Répertoire national des Entreprises et Associations (RNEA). Aussi, la qualité du Répertoire est-elle essentielle pour garantir celle des comptes nationaux. Pour rappel, au Sénégal, il n'y a pas encore eu de recensement des entreprises.

## **Des mutations profondes dans la structure de l'économie**

S'agissant des mutations dans la structure de l'économie nationale, il faut noter que la production d'or s'est développée, les services financiers se sont diversifiés et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) s'est renforcée. Autant d'événements qui ont des répercussions sur les échanges interbranches et, par ricochet, sur la structure de la demande finale. En somme, l'économie sénégalaise a connu de profonds changements structurels ces dernières années, il devient donc impératif de mettre à jour cette structure.

## **Le Système de comptabilité nationale des Nations unies (SCN 2008) et le niveau global**

Dans cette perspective, les révisions apportées par le SCN 2008 constituent un cadre approprié pour prendre en compte les mutations intervenues dans l'économie mondiale avec le développement des entreprises multi-territoriales à la faveur de la mondialisation, la complexification du système financier international, etc. De plus, le SCN 2008 apporte des réponses appropriées au traitement de placements de fonds qui prennent de plus en plus de l'importance dans la prospection minière, la recherche-développement et l'industrie d'armement.

L'adoption du SCN 2008 et des nouvelles nomenclatures d'activités et de produits au niveau international (CITI rev4, NAEMA rev1 et NOPEMA rev1) offre ainsi au Sénégal, pays ouvert au reste du monde, donc sensible aux évolutions de l'économie mondiale, la possibilité de tirer avantage des nouvelles normes internationales en matière de production statistique. A titre illustratif, le Plan Sénégal Emergent (PSE), en cours de réalisation, requiert la mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation en adéquation avec les nouvelles réalités économiques pour mieux appréhender les performances du pays.

## **Des initiatives africaines**

Au niveau continental, des initiatives ont été prises par les organismes panafricains (la CEA<sup>2</sup>, la BAD<sup>3</sup> et la CUA<sup>4</sup>) qui ont mis en place une stratégie africaine de mise en œuvre du SCN 2008 qui doit être adaptée au niveau des pays. Le projet africain prévoit un appui aux pays notamment dans ses objectifs stratégiques relatifs au plaidoyer, au renforcement des capacités et au développement de méthodologies. Aussi, les pays africains ayant déjà adopté le SCN 2008 ont-ils engrangé une expertise qui pourrait être mise à profit dans le cadre d'échanges d'expérience.

## **Le projet de changement d'année de base**

C'est dans ce contexte que l'ANSD a entrepris son projet de mise en place d'une nouvelle année de base des comptes nationaux par une approche stratégique en se basant sur les meilleurs standards internationaux et d'assurance qualité.

---

## **But et Finalité du Projet**

---

La pertinence de la production statistique est une question centrale à laquelle il convient d'apporter une réponse satisfaisante surtout dans le domaine des statistiques économiques et de la comptabilité nationale où les enjeux sont à la dimension des problématiques de développement. Ces statistiques influencent les décisions des Agents économiques publics comme privés.

Le but du projet est de fournir aux utilisateurs des informations économiques plus actuelles et de meilleure qualité à l'issue de l'élaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux conforme au SCN 2008.

Au terme de ce projet, il est attendu que les statistiques économiques et de la comptabilité nationale reflètent davantage les structures actuelles de l'économie sénégalaise et couvrent de manière complète l'activité productive.

Ces statistiques doivent également être élaborées selon les standards internationaux de manière à garantir non seulement l'exhaustivité mais aussi la comparabilité au plan régional et international.

---

<sup>2</sup> Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

<sup>3</sup> Banque Africaine de Développement

<sup>4</sup> Commission de l'Union Africaine

Le projet de mise en place d'une nouvelle année de base des comptes nationaux est conçu en adéquation avec la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2014- 2019) et le plan stratégique de développement de l'ANSD (2015-2019). Il s'articule autour de trois objectifs principaux :

- i) La collecte et la synthèse des données de base ;
- ii) Le renforcement du cadre institutionnel et
- iii) Le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières.

---

## Résultats attendus

---

### **Résultats de la composante A (Recensement général des entreprises, RGE)**

Cette composante vise à étendre de manière exhaustive la couverture des activités des entreprises notamment dans le secteur moderne. En conséquence, elle est composée d'un seul objectif stratégique, la prise en compte de toutes les unités de production. Toutefois, l'envergure des travaux à réaliser et la portée des résultats attendus, au-delà du changement d'année de base, confèrent à cette composante une importance particulière.

#### **Résultat a.1.1 : La Phase préparatoire du RGE est complètement réalisée**

- activité a.1.1.1** : Echanges d'expérience dans le cadre d'un voyage d'études au Cameroun ;
- activité a.1.1.2** : Elaboration de la méthodologie générale (méthode de dénombrement, appariement du RNEA avec d'autres bases, cartographie, manuels de terrain,...) ;
- activité a.1.1.3** : formation des enquêteurs et de tout autre personnel de terrain ;
- activité a.1.1.4** : Réalisation de l'enquête pilote ;
- activité a.1.1.5** : Mise en place du dispositif et déploiement.

### **Résultat a.1.2 : La communication externe incluant la sensibilisation des entreprises est effectuée.**

**activité a.1.2.1** : Elaboration et exécution d'un plan de communication pour la sensibilisation des Entreprises ;

**activité a.1.2.2** : Elaboration et exécution d'un plan de Dissémination des résultats du RGE.

### **Résultat a.1.3 : Collecte et traitement des données du RGE effectués.**

**activité a.1.3.1** : Acquisition du matériel et des fournitures ;

**activité a.1.3.2** : Dénombrement et collecte des données économiques ;

**activité a.1.3.3**: Saisie, apurement et mise à jour du RNEA.

### **Résultat a.1.4 : Enquête de structurelle réalisée**

**activité a.1.4.1** : Elaboration de la méthodologie ;

**activité a.1.4.2** : Elaboration des questionnaires ;

**activité a.1.4.3** : Exploitation des données du RGE incluant celles de l'enquête de structure.

## **Résultats de la composante B (changement d'année de base conforme au SCN2008)**

Cette composante vise à réaliser les travaux de changement d'année de base de manière à refléter les structures actuelles de l'économie à travers la prise en compte des changements introduits par le SCN 2008, l'adoption des nouvelles nomenclatures et l'amélioration de la couverture du PIB. Il s'agira de prendre en compte les activités émergentes et celles ayant gagné de l'importance économique au fil du temps. Il conviendra également de rénover les estimations dans des secteurs moins bien suivis (secteur informel, emploi, Institutions Sans But Lucratif (ISBL), etc.).

Les résultats attendus dans cette composante concernent les volets : Collecte et synthèse des données de base ; Renforcement du cadre institutionnel ; Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières.

## **La collecte et la synthèse des données de base**

### **Résultat b.1.1: les nouvelles nomenclatures des produits et des activités sont adoptées.**

**activité b.1.1.1**: Adoption des nomenclatures d'activités et de produits conformes respectivement à la CITI rev4 et à la CPC rev2 par le Système Statistique National (SSN) ;

**activité b.1.1.2**: Adoption des nomenclatures de travail et de publication de la comptabilité nationale conformes aux exigences du SCN 2008 ;

**activité b.1.1.3**: Classement des unités dans les nouvelles nomenclatures

adoptées.

**Résultat b.1.2 : les comptes nationaux de l'année de base 2014 et de l'année courante 2015 (comprenant le TRE et le TCEI) sont élaborés en 2016.**

- activité b.1.2.1** : Adoption du SCN 2008 par intégration des nouveautés pertinentes pour le Sénégal ;
- activité b.1.2.2** : Définition précise du cadre de travail ;
- activité b.1.2.3** : Recherche et rénovation des autres données structurelles (hors RGE) ;
- activité b.1.2.4** : Collecte et préparation des sources de données de base ;
- activité b.1.2.5** : Elaboration pratique de l'année de base et de l'année courante sous le logiciel d'aide à l'élaboration des comptes nationaux ERETES ;
- activité b.1.2.6** : Harmonisation avec les autres Manuels internationaux de référence.

**Résultat b.1.3 : une note d'analyse des résultats des comptes nationaux est rédigée en 2016.**

- activité b.1.3.1** : Rédaction de la note d'analyse des résultats des comptes nationaux.

## **Le renforcement du cadre institutionnel**

**Résultat b.2.1 : Les nouveaux organes institutionnels du projet sont mis en place et fonctionnent.**

- activité b.2.1.1** : Elaboration des TDR des organes institutionnels et des profils des membres ;
- activité b.2.1.2** : Création d'un comité de pilotage par décret du Ministre de l'Economie des Finances et du Plan ;
- activité b.2.1.3** : Mise en place des autres organes de décision du projet (Unité de coordination, Comité de suivi, évaluation et Communication, Groupe de support et Groupe technique).

**Résultat b.2.2 : Le plaidoyer pour la recherche de financement est mené auprès des Partenaires financiers.**

- activité b.2.2.1** : Elaboration d'un plan de communication pour le plaidoyer auprès des PTFs ;
- activité b.2.2.1** : Création d'un cadre d'information et de coordination statistique avec les PTFs ;

## **Le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières**

**Résultat b.3.1 : les capacités des comptables nationaux sont renforcées.**

- activité b.3.1.1** : Formation initiale des nouveaux comptables nationaux ;
- activité b.3.1.2** : Formation continue des comptables nationaux ;
- activité b.3.1.3** : Formation des partenaires du SSN et de l'administration.

**Résultat b.3.2 : la note méthodologique des comptes nationaux est élaborée.**

**activité b.3.2.1** : Rédaction de la note méthodologique.

## Coût estimatif du Projet

Le budget total du projet, pour une période de deux ans, est estimé à la somme de **5054** millions de F CFA. Sur ce coût, l'Etat du Sénégal s'est engagé pour un montant de 2000 millions de F CFA. Le montant à rechercher auprès des partenaires est de 3054 millions.

Une partie des engagements de l'Etat a déjà été libérée et a permis de financer le démarrage des travaux préparatoires.

Le budget global, vu sous l'angle des objectifs stratégiques, montre que pour l'essentiel les ressources seront affectées à hauteur de 75% à la collecte et à la synthèse des données de base. Les fonds destinés au renforcement de capacité des ressources humaines, matérielles et financières, devront absorber **20%** du budget. Enfin pour renforcer le cadre institutionnel il n'est pas prévu d'engager des dépenses mais de faire prendre des actes administratifs pour créer les organes institutionnels et s'appuyer sur l'infrastructure de l'ANSD pour héberger lesdits organes.

Le budget fait donc ressortir la prépondérance de la collecte de données de base avec **49,5%** des fonds consacrés au Recensement Général des Entreprises (RGE). Les enquêtes de structure consommeront près de 8%, la rénovation des estimations du secteur informel **4,0%**, les études et autres enquêtes nécessaires à l'adoption du SCN 2008 **4,1%**. Le tableau ci-après récapitule la répartition des coûts par grande rubrique :

COMPOSANTES	%
RECENSEMENT GENERAL DES ENTREPRISES	<b>49,5%</b>
RENFORCEMENT DE CAPACITE	<b>11,7%</b>
PLATEFORME INFORMATIQUE	<b>10,9%</b>
AUTRES ENQUETES DE STRUCTURE	<b>7,9%</b>
LOGISTIQUE	<b>7,4%</b>
COMMUNICATION & SENSIBILISATION & DISSEMINATION	<b>4,5%</b>
MISE EN ŒUVRE SCN 2008	<b>4,1%</b>
ENQUETE SECTEUR INFORMEL	<b>4,0%</b>
<b>Total général</b>	<b>100,0%</b>

Le financement sera assuré par l'Etat du Sénégal avec l'appui des partenaires.

---

## Impact

---

Au titre des **impacts**, l'on relève essentiellement les points suivants :

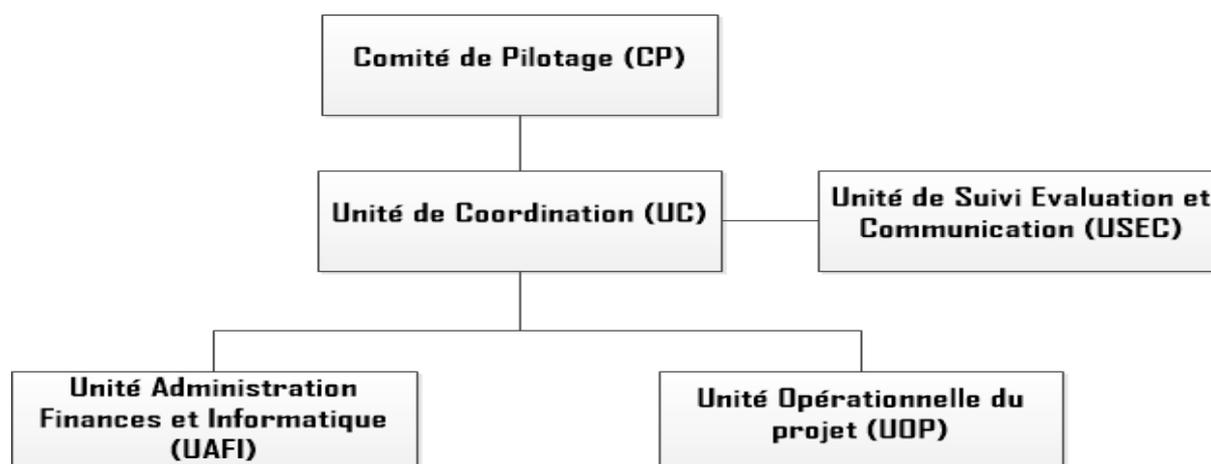
- Une situation de référence pour le suivi et l'évaluation du Plan Sénégal Emergent (PSE) ;
- Des comptes nationaux qui reflètent mieux la structure réelle de l'économie ;
- Une amélioration de l'exhaustivité, de la qualité et de la fiabilité des données de base ;
- Des indicateurs macro-économiques élaborés dans le cadre d'un système statistique intégré ;
- Une allocation optimale des ressources destinées à la lutte contre la pauvreté ;
- Des outils plus performants de prévision et de gestion de l'économie nationale ;
- Un renforcement du cadre institutionnel ;
- Une appropriation et une pérennisation du processus d'élaboration des comptes nationaux ;
- Une meilleure couverture de l'immatriculation des entreprises et associations exerçant une activité au Sénégal à travers le NINEA (Numéro d'Immatriculation Nationale des Entreprises et Associations).

---

## Organisation du projet

---

Le projet de rénovation des comptes nationaux, dans le sens des recommandations du SCN 2008, sera mis en suivant l'organisation illustrée ci-après :



- **Le comité de pilotage (CP)** : C'est l'organe décisionnel du projet. Il comprend les utilisateurs et les producteurs de statistiques, réunis sous la présidence du Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ou son représentant. Ce dernier sera co-responsable avec le DG de l'ANSD de la mobilisation des ressources auprès des partenaires ;
- **L'Unité de Coordination** : Placée sous la supervision du DG de l'ANSD, elle est dirigée par un coordonnateur. Ce dernier est chargé de la gestion quotidienne du Projet ;
  - **L'Unité de Suivi-Evaluation** : Cette unité sera mise en place pour suivre l'évolution de l'exécution du projet et évaluer le niveau d'atteinte des objectifs fixés.
  - **L'Unité de Communication** : Elle est responsable de la communication interne et externe.
- **L'Unité d'Administration Finances et Informatique (UAFI)** : C'est une unité de soutien qui est chargée d'assurer la gestion administrative, financière et informatique du Projet.
- **L'Unité Opérationnelle du Projet (UOP)** : C'est le « bras technique » du projet. Elle est notamment chargée de mener la réflexion et l'opérationnalisation des activités, d'examiner les changements introduits par le SCN 2008, de proposer ceux qui sont pertinents pour l'économie sénégalaise.

---

## Hypothèse, risques, mesures de traitement des risques

---

## **Hypothèses**

Les hypothèses suivantes doivent être vérifiées pour assurer une mise en œuvre adéquate du projet :

- la disponibilité et la stabilité des ressources humaines pour la réalisation des enquêtes et la collecte des autres données de base ;
- la mise à disposition effective et l'installation du logiciel ERETES sur les postes de travail de tous les agents impliqués dans les aspects techniques du projet.

## **Risques**

Les risques majeurs pour l'atteinte des résultats sont constitués par :

- la non mobilisation et sécurisation des fonds dans les délais ;
- les lenteurs dans l'exécution des marchés d'acquisition de biens et services ;
- la survenance d'un problème de coordination et de gestion du projet ;
- la faiblesse du système de suivi-évaluation du projet.

## **Mesures de traitement des risques**

- Organiser et mettre en œuvre le projet par étape ;
- S'assurer que les rapports réguliers sont discutés avec le Comité de pilotage et que les mesures de traitement sont exécutées ;
- S'assurer du débloqué des fonds dans les délais ;
- Prévoir la possibilité de convoquer des réunions extraordinaires du Comité de pilotage.

---

## **Suivi-évaluation**

---

Les activités de tout le projet seront soumises à des examens périodiques de suivi-évaluation selon un calendrier adopté et des délais pour assurer la qualité requise des produits. Le processus fera intervenir toutes les parties prenantes clés pour évaluer régulièrement les performances, les progrès dans l'exécution du plan de travail et le budget ainsi que les autres éléments du plan selon la nécessité et pour se prononcer sur les ajustements de la matrice des résultats du projet.

Le succès du projet de changement de base dépendra, en grande partie, de l'appui des autorités étatiques, de l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers, de la collaboration des services chargés de fournir les données administratives ainsi que celles des entreprises et autres cibles des enquêtes.

---

## Assurance qualité

---

L'assurance qualité sera basée sur le **Cadre d'Evaluation de la Qualité des Données du FMI**, notamment celui relatif aux estimations de la comptabilité nationale. Ce cadre repose essentiellement sur cinq (05) critères :

- **l'assurance d'intégrité** : la collecte, le traitement et la diffusion des données se feront dans le respect scrupuleux de l'objectivité ;
- **la rigueur méthodologique** : un cadre méthodologique respectant les normes et standards internationaux sera mis en place et comportera, entre autres, les concepts et définitions, le champ d'application, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement ;
- **l'exactitude et la fiabilité** : des procédures seront mises en place pour la vérification des données de base, l'évaluation et la validation des données intermédiaires et des produits statistiques ;
- **l'Utilité** : le respect des délais de diffusion des résultats sera assuré ainsi que la cohérence des données dans le temps ;
- **l'accessibilité** : les données et les métadonnées seront accessibles et les utilisateurs seront assistés en cas de besoin.

## Chronogramme

Les travaux sont prévus sur deux (02) ans et ont déjà démarré avec l'atelier de finalisation du document projet tenu du 02 au 11 mars 2015. La finalisation de la mise en place des nomenclatures est prévue vers le 23 avril 2015. Cette activité est nécessaire pour traduire les données de base en données de comptabilité nationale. La prise en compte des changements du SCN 2008 est prévue pour être finalisée le 07 septembre 2015. Les données provenant du RGE seront disponibles au 30 mars 2016. La première version de l'année de base sera disponible le 15 mai 2016. La finalisation de la première année courante (2015), qui contribue à valider définitivement l'année de base, est prévue le 31 décembre 2016.

Activités	Début	Fin
Mise en place des nomenclatures	16/03/2015	23/04/2015
Révision du classement des unités (avant terrain RGE)	15/04/2015	03/06/2015
Révision du classement des recettes (impôts et taxes) et dépenses (subventions)	02/04/2015	20/04/2015
Formation initiale des nouveaux arrivants	04/05/2015	18/09/2015
Mise en œuvre des nouveautés du SCN 2008	30/03/2015	07/09/2015
Le Recensement Général des Entreprises (RGE)	30/03/2015	30/03/2016
Elaboration de l'année de base sous ERETES	24/08/2015	15/05/2016
Elaboration de l'année courante	18/05/2016	31/12/2016